

# Guide du financement de la VAE en Occitanie

MISE A JOUR - 24 JUIN 2024

La loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi a fait évoluer la procédure relative à la Validation des Acquis de l'Expérience. Ce dispositif ne s'applique pas aux agents de la fonction publique.

A ce jour il existe différents financements, selon votre statut, permettant de prendre en charge les frais relatifs à une démarche VAE.

STATUT DES CANDIDATS	FINANCEUR	DISPOSITIF DE FINANCEMENT	
		Hors réforme	Réforme
Salarié du secteur privé	Employeur	- Plan de développement des compétences de l'entreprise - Abondement du CPF	France VAE Prise en charge totale
	Caisse des dépôts et consignations	- CPF (Compte personnel de formation) A compter du 02/05/2024, forfait obligatoire de 100€ à la charge du candidat. <sup>1</sup>	
	Opco (pour les entreprises de moins de 50 salariés)	- Plan de développement des compétences (PDC) de l'entreprise - Pro-A - VAE inversée	
	Agefiph pour les personnes en situation de handicap, en co-investissement uniquement	Participation au financement des compensations (techniques, humaines, transports)	
	A titre individuel	Auto-financement	

<sup>1</sup> Décret du 29/04/24 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049486478>

STATUT DES CANDIDATS	FINANCEUR	DISPOSITIF DE FINANCEMENT	
		Hors réforme	Réforme
<b>Non salarié, profession libérale, exploitant agricole, commerçant, travailleur indépendant</b>	Entreprise, Faf et Opca (Vivea, Fifpl, Agefice, Fafcea...)	Se conformer aux conditions de prise en charge de l'OPCO Services de proximité et artisanat (regroupement des anciens OPCA Agefice, Faf CEA, Vivea, PCM, Fif PL)	France VAE Statut non pris en charge
	Agefiph pour les personnes en situation de handicap, uniquement en co-investissement	Participation au financement des compensations (techniques, humaines, transports)	
	A titre individuel	Auto-financement	
<b>Demandeur d'emploi</b>	France Travail Occitanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide VAE dans la limite de 1200€ quel que soit le niveau de diplôme (spécifique en Occitanie)</li> <li>- Co-financement possible par le Conseil Départemental (public RSA)</li> </ul>	France VAE Hors catégories 4 et 5
	Caisse des dépôts et consignations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CPF (Compte personnel de formation)</li> </ul> A compter du 02/05/2024, forfait obligatoire de 100€ à la charge du candidat.	
	Région Occitanie	Deux subventions annuelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut Régional du Travail pour l'accès à un centre ressources VAE et l'accompagnement des candidats VAE élus, bénévoles, syndicalistes</li> <li>- DAVA Toulouse et Montpellier pour l'information et l'accompagnement VAE des détenus</li> </ul> Subvention forfaitaire globale pour publics spécifiques	

STATUT DES CANDIDATS	FINANCEUR	DISPOSITIF DE FINANCEMENT	
		Hors réforme	Réforme
<b>Demandeur d'emploi</b>	Agefiph pour les personnes en situation de handicap, en co-investissement uniquement	Participation au financement des compensations (techniques, humaines, transports)	France VAE Hors catégories 4 et 5
	A titre individuel	Auto-financement	
<b>Agent de la fonction publique</b>	Administration ou établissement public	- Plan de formation de la collectivité	France VAE Statut non pris en charge
	Caisse des dépôts et consignations	CPF (Compte personnel de formation) Les droits restent comptabilisés en heures dans la majorité des collectivités	
	A titre individuel	Auto-financement	

Carif-Oref Occitanie – juin 2024